



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**CCITT**

COMITÉ CONSULTATIF  
INTERNATIONAL  
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

**U.10**

(11/1988)

SÉRIE U: COMMUTATION TÉLÉGRAPHIQUE  
Considérations générales

---

**ÉQUIPEMENT D'UNE POSITION TÉLEX  
INTERNATIONALE**

Réédition de la Recommandation du CCITT U.10 publiée  
dans le Livre Bleu, Fascicule VII.2 (1988)

---

## NOTES

- 1 La Recommandation U.10 du CCITT a été publiée dans le fascicule VII.2 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).
- 2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 2008

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

## Recommandation U.10

### ÉQUIPEMENT D'UNE POSITION TÉLEX INTERNATIONALE (*ex-Recommandation F.60 du CCIT; modifiée à New Delhi, 1960*)

Le CCITT,

*considérant*

qu'une position télex internationale, qui est une position manuelle placée dans un centre télex international et qui sert à établir des communications télex internationales, doit être équipée de façon à permettre une exploitation satisfaisante et conforme à la Recommandation F.60 [1],

*recommande, à l'unanimité,*

(1) Une position télex internationale doit être équipée de façon à recevoir le signal de libération des deux côtés.

(2) Il ne doit pas être possible d'inviter par un signal l'opérateur de cette position à rentrer sur une communication en cours, sauf en cas d'application de la Recommandation U.21.

(3) Des précautions doivent être prises pour que, au cas où l'opérateur de la position télex internationale a tardé à déficher après réception des signaux de libération, un nouvel appel d'un abonné d'un réseau ne puisse passer sur l'autre réseau.

(4) Lorsque la communication est établie, l'indicatif de l'équipement utilisé sur la position intermédiaire télex ne doit pas être émis sur le circuit quand la combinaison n° 4 dans la rangée des chiffres a été reçue.

(5) La position télex internationale doit être pourvue d'un équipement capable de déterminer la durée taxable des communications pour lesquelles elle dirige les appels. Cet équipement est mis en action selon les prescriptions de la Recommandation citée en [2], et il est arrêté à la réception du premier signal de libération.

#### **Références**

[1] Recommandation du CCITT *Dispositions relatives à l'exploitation du service télex international*, Rec. F.60.

[2] *Ibid.*, § 3.3.





## SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
<b>Série U</b>	<b>Commutation télégraphique</b>
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication